

Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

Fiche « mission » *Une fiche par type de mission*

Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 7 et 8

NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

➔ **Intitulé de la mission**

Sensibilisation des étudiants à l'environnement et au développement durable

➔ **Lieu de réalisation de la mission :** France Etranger

➔ **Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)**

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Solidarité (1) | <input checked="" type="checkbox"/> Environnement (6) |
| <input type="checkbox"/> Santé (2) | <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté (7) |
| <input type="checkbox"/> Education pour tous (3) | <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire (8) |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs (4) | <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence (9) |
| <input type="checkbox"/> Sport (5) | |

➔ **Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?**

Contexte:

Le campus des Comtes de Champagne est une antenne de l'URCA qui réunit trois UFR (Droit et Science Politique; Lettres et Sciences Humaines, Sciences économiques, sociales et de gestion), il compte actuellement 1500 étudiants environ. Des actions dans le domaine du développement durable ont été enclenchées mais elles méritent d'être renforcées.

Mission:

La mission s'intègre dans le projet global de l'URCA sur les thématiques du développement durable et plus particulièrement la volonté de développer des actions écologiques sur le site de Troyes (Campus des Comtes de Champagne). Elle permet de faire un lien avec le plan d'actions Agir Ensemble, Campus durable en ville durable.

Au niveau du campus, la thématique du développement durable est sous la responsabilité politique de la directrice adjointe Laure Lavorata et la responsabilité administrative de Xavier Claverie rospide.

➔ **Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?**

. -Aide à l'organisation des actions de sensibilisation sur l'écologie auprès des étudiants (tri, recyclage, collecte...)

**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**

Cette action se fera sous la responsabilité de Laure Lavorata (Directrice adjointe du CCC) avec appui administratif de Xavier Claverie (CSA)

Le service civique sera chargé d'aller à la rencontre directe des étudiants pour valoriser les actions de développement durable. Il travaillera en lien avec d'autres étudiants qui aborderont cette thématique dans le cadre de leurs projets d'études.

Il sera pour ce faire présenté aux étudiants par les responsables, encadré par les services administratifs (notamment de scolarité) pour mieux toucher les étudiants et un point sera fait toutes les semaines (plus souvent si nécessaire) avec la direction.

- Aide à l'animation des ateliers de réflexion sur ces thématiques avec des entreprises et la métropole Troyes Champagne Métropole ou avec les citoyens

Cette action sera sous la responsabilité de Laure Lavorata et Anne Jussiaume (Directrice CCC) en fonction des thématiques et appui administratif de Xavier Claverie

Il est prévu de développer ces ateliers sur le CCC. Le service civique sera présent pour accompagner leur mise en place. Les liens avec les organismes extérieurs seront supervisés par la direction.

- Soutien dans l'évaluation des retombées de ces actions

Cette action sera sous la responsabilité de Laure Lavorata et Anne Jussiaume (Directrice CCC) en fonction des thématiques et appui administratif de Xavier Claverie

Il s'agira de faire un bilan pour chaque action, sous la responsabilité de la personne politique ou administrative en charge de sa réalisation.

→ En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?

Cette mission permettra de sensibiliser les étudiants mais également le personnel. En conséquence, cela complète la politique déjà mise en place au sein du Campus des Comtes de Champagne sur le développement durable par la direction, les agents techniques et les actions ponctuelles des étudiants.

→ Lieux d'intervention

Commune(s) : TROYES

Département (s) :

Région(s) :

Collectivité d'outre-mer :

France entière

Etranger (préciser) :

→ Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 1

→ Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission?

Le volontaire en service civique sera en lien direct avec les étudiants qui, à l'Université, viennent de tous milieux. Il pourra être amené à "sortir" de l'Université en menant des actions avec les acteurs de la société (entreprises, collectivités, associations, citoyens).

Le lien avec les étudiants sera facilité par Laure Lavorata et Anne Jussiaume qui en plus de leur fonction de direction sont enseignantes au Campus des Comtes de Champagne

→ En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?

Cette mission est ouverte à tous les jeunes car l'environnement et le développement durable sont des sujets importants pour les jeunes générations quel que soit leur cursus.



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



➔ **Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires étrangers ?**

Oui

Non

A compléter en cas de mission à l'étranger (3 mois minimum)
Une fiche par organisme d'accueil à l'étranger

- Pays d'accueil :
- Lieu principal d'exercice de la mission :
- Autres lieux éventuels d'exercice de la mission :

a) Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger (obligatoire)

- Identification de l'organisme d'accueil à l'étranger

Statut :	
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Télécopie :
Courriel :	
Adresse du site internet :	

- Identification du représentant légal de l'organisme d'accueil à l'étranger

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

- Année de création de l'organisme d'accueil à l'étranger :

- Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger :

--

- Réseaux auxquels l'organisme d'accueil à l'étranger est affilié :

--

- Existe-t-il une convention de partenariat entre l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil à l'étranger ?

Non Oui (joindre une copie)

- Autres partenaires éventuellement impliqués à l'étranger :

--

b) Conditions d'accueil et modalités de suivi des volontaires par l'organisme d'accueil à l'étranger

- Identification du tuteur-accompagnateur chargé du suivi sur place (obligatoire) :

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



➔ **Dispositions prises afin de faciliter la préparation de la mission à l'étranger (formation avant le départ, accompagnement, accueil ...) :**

➔ **Formations complémentaires prévues (précisez linguistique, culturelle, technique ...) :**

➔ **Modalités d'accompagnement du volontaire à l'étranger (précisez les liens entre le tuteur en France et l'accompagnateur à l'étranger) :**

➔ **Logement fourni au(x) volontaire(s) :**

- Type de logement :
- Equipement :
- Coût mensuel:
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

➔ **Déplacements :**

- Mode de transport entre la France à l'étranger :
- Coût :
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

➔ **Facilités disponibles :**

- Accès aux moyens de communication (téléphone, internet ...) :
- Accès aux soins et à des structures sanitaires :

➔ **Couverture sociale complémentaire et assurance rapatriement prévues (obligatoire) :**

➔ **Type de visa envisagé pour le volontaire et modalités de prise en charge :**

➔ **Durée :**

- Durée totale de la mission :
- Dont durée du séjour à l'étranger :

➔ **Nombre de volontaires accueillis simultanément :**

NB : Pour les séjours de plus de 6 mois, l'inscription au Registre des Français établis à l'étranger auprès des autorités consulaires françaises est vivement recommandée.